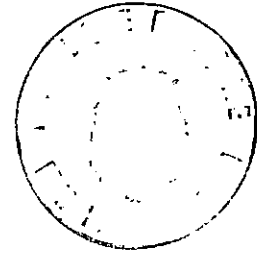


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 24 septembre 2007

**MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. PERRON
Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - Mme BOUCHARD-STECH - Melle MASLOUHI - M. JAPIOT - Mme KAROUBI - Mme THYBAULT
Membres excusés : M. MASSON (pouvoir Mme Hervieu) - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. BEKHTAOUI - M. NUDANT (pouvoir Mme Williams) - M. BAZIN - M. BRIOT - Mme WILLIAMS - Mme REVEL-LEFEVRE - M. DUGOURD - Mme JARZAGUET - Mme VANDRIESSE - Mme CHOUX - M. HELIE
Membres absents :

OBJET DE LA DELIBERATION

Produits irrécouvrables - Admission en non-valeur

Monsieur Maglica, au nom de la commission des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Trésorier Municipal a fait parvenir à la Ville un état intermédiaire de produits irrécouvrables dont le montant s'établit à 13 038,89 € pour le budget principal, au titre des exercices 2003 à 2007.

Monsieur le Trésorier Municipal demande leur admission en non-valeur et la décharge de son compte de gestion, étant donné que toutes les voies de droit ont été épuisées, sans succès quant au recouvrement de ces créances qui concernent les services des restaurants scolaires et des crèches.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prononcer l'admission en non-valeur de la somme de 13 038,89 €, au titre des produits irrécouvrables.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PUBLIÉ LE 11/10/07

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

- 1 OCT. 2007



Pour Extrait Conforme

Le Maire,

Pour le Maire, le Premier Adjoint,

Alain MILLOT